

PROGRAMME DE FORMATION

Connaître l'épargne salariale applicable aux dirigeants et à leur conjoint, le cas échéant

Cette formation abordera la participation, l'intéressement et le PEE.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	190 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des différents statuts juridiques des entreprises,• Connaissance de base d'un bilan comptable,• Avoir une pratique du conseil comptable, juridique ou assurancielle
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Connaître l'épargne salariale applicable aux Dirigeants et à leur conjoint, le cas échéant

Contenu pédagogique:

Participation

- Entreprise concernée :
50 salariés et plus : application obligatoire
Moins de 50 salariés : application volontaire
- Accord de participation : forme et contenu
- Réserve spéciale de participation : conditions
- Bénéficiaires :
Salariés
Dirigeants et conjoints
- ... de réserve
- Répartition
- Régime fiscal et social

Intéressement

- Entreprise concernée
- Accord : forme et contenu
- Calcul
- Bénéficiaires
- Répartitions et paiement
- Régime fiscal et social

PEE

- Entreprises concernées
- Mise en place

Heures réglementaires:

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 201900797

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

